

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



*Aux enseignant-e-s
intéressé-e-s par les activités
d'Amnesty International*

Berne, le 24 octobre 2011

10 DÉCEMBRE: JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS HUMAINS

Madame, Monsieur,

A l'occasion de l'anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, nous vous proposons de participer avec votre classe ou votre école au

Marathon des lettres, du 1^{er} au 18 décembre 2011
Semaines de sensibilisation et d'action autour des droits humains

Les activités proposées aux écoles dans le cadre du Marathon des lettres veulent sensibiliser les élèves à la Déclaration universelle des droits de l'homme et à son actualité. Ce Marathon, organisé dans le monde entier par Amnesty International, a également pour objectif d'inciter un maximum de personnes à écrire des lettres en faveur d'hommes et de femmes victimes de détentions arbitraires, de torture ou encore de répression policière.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire. Nous nous réjouissons de votre participation et de celle de vos élèves au Marathon des lettres, édition 2011.

Avec nos meilleures salutations,

Amnesty International, Section suisse

Gaëlle Lapique
Coordination Marathon 2011
glapique@amnesty.ch
031 307 22 48

Aline Favrat
Education aux droits humains

Ps. En 2010, plus de 80 classes ont participé au Marathon des lettres, contribuant ainsi à son succès : près de 31'000 lettres ont pu être envoyées depuis la Suisse. **Certaines de ces lettres ont permis la libération de Su Su Nway, prisonnière d'opinion birmane.** Serez-vous des nôtres cette année ?

MARATHON DE LETTRES 2011

10 DÉCEMBRE – JOURNÉE INTERNATIONALE
DES DROITS HUMAINS

AMNESTY
INTERNATIONAL



« Le soutien d'Amnesty International est l'un des facteurs qui ont contribué à ma libération. Vos messages m'ont donné un sentiment de solidarité. »

Musaad Abu Fagr, ancien prisonnier d'opinion égyptien, cas du Marathon des lettres 2009

LE MARATHON DES LETTRES 2011

Durant les semaines autour du 10 décembre, Journée internationale des droits humains, la Section suisse d'Amnesty International va prendre part, pour la septième fois, au Marathon des lettres organisé à l'échelle mondiale par l'organisation. Une fois de plus, des êtres humains du monde entier vont écrire des centaines de milliers de lettres en faveur de prisonnières et prisonniers d'opinion ou d'hommes et de femmes se trouvant en danger à cause de leur engagement pacifique. Avec le Marathon des lettres, Amnesty International veut rappeler que le 10 décembre 1948, l'Assemblée générale des Nations unies adoptait la Déclaration universelle des droits de l'homme. Celle-ci stipule entre autres le droit à la liberté d'opinion et d'expression et condamne la torture. Elle est une importante pierre angulaire de l'Etat de droit démocratique.

... UNE IDÉE

Le 10 décembre 2001, un groupe de bénévoles de la section polonaise d'Amnesty International lançait à Varsovie l'idée d'un marathon des lettres. Durant 24 heures, 1'000 lettres furent écrites en faveur de prisonnières et prisonniers d'opinion « adopté-e-s » par l'organisation et furent envoyées aux gouvernements des Etats concernés. Cette action eut un succès retentissant. Deux années plus tard, des sections d'Amnesty du monde entier reprenaient cette idée. **En 2010, des militant-e-s et sympathisant-e-s d'Amnesty vivant dans une cinquantaine de pays différents ont participé au Marathon des lettres et ont envoyé en l'espace d'une quinzaine de jours plus de 630'000 lettres, dont plus de 31'000 provenant de Suisse.**

... LES OBJECTIFS

L'objectif du Marathon des lettres est d'inciter le maximum de personnes à écrire des lettres autour de la Journée internationale des droits humains (10 décembre), lettres adressées à des gouvernements responsables de détentions arbitraires, de torture ou de diverses menaces pesant sur des personnes qui s'engagent pacifiquement pour défendre leurs convictions. **Ainsi, la situation de ces hommes et de ces femmes sort de l'obscurité, ce qui accentue la pression exercée sur les gouvernements.** Ces lettres sont en même temps, pour les personnes concernées et leurs proches, un signe de solidarité, un geste fort pour contrer l'oubli. Amnesty peut compter sur le soutien de ses nombreux groupes de bénévoles, de groupes de jeunes, d'écoles et de paroisses pour l'organisation de stands, de « bureaux » d'écriture de lettres ou encore d'ateliers de sensibilisation aux droits humains dans les écoles.

.... DES SUCCÈS

Les actions de lettres d'Amnesty International sont une forme d'intervention rapide et efficace pour protéger la vie d'êtres humains en danger. **L'envoi massif et coordonné de lettres, d'e-mails, de sms et de fax à des gouvernements et autorités responsables de violations des droits humains protège des hommes et des femmes en danger grave et améliore leur situation** : des prisonniers et prisonnières d'opinion sont libéré-e-s, des condamnations à mort sont commuées en peine de prison, des conditions de détention s'améliorent, la torture et les mauvais traitements cessent.

MARATHON DES LETTRES 2010 : BONNES NOUVELLES !



LE PRÊTRE ALEJANDRO SOLALINDE GUERRA LIBRE DE DÉFENDRE LES DROITS DES MIGRANT-E-S

Alejandro Solalinde est un défenseur des droits humains qui agit en faveur des migrant-e-s au Mexique. Grâce à la pression et à l'attention générées par le Marathon des lettres, il a eu de nouvelles opportunités pour promouvoir les droits des migrant-e-s auprès des autorités mexicaines. Le personnel du centre d'accueil que gère cet homme a créé une gigantesque banderole à l'aide de toutes les cartes et lettres qui lui ont été envoyées et s'est déclaré reconnaissant de ces marques de solidarité.

LA COMMUNAUTÉ ROM SUBMERGÉE DE LETTRES DE SOLIDARITÉ

Les familles roms expulsées de force de leur logement en Roumanie ont été très heureuses de recevoir toutes ces lettres de solidarité de la part des militant-e-s, et de savoir que des appels avaient été adressés au maire en leur faveur : « Merci ! Nous avons déjà reçu des centaines de lettres et beaucoup d'autres nous attendent au bureau de poste. »



SABER RAGOUBI LIBÉRÉ DANS LE CADRE D'UNE AMNISTIE EN TUNISIE

Dans le cadre d'une amnistie générale à la suite des soulèvements en Tunisie, Saber Ragoubi a été libéré en mars 2011. Depuis, il s'est marié. Son père a contacté Amnesty International afin de remercier le mouvement d'avoir soutenu son fils tout au long de son année d'emprisonnement, ainsi que pour ses actions de solidarité dans le cadre du Marathon des lettres 2010.

MYANMAR : PRISONNIERS ET PRISONNIÈRES D'OPINION LIBÉRÉ-E-S SUITE À LA PRESSION DES ONG

Lors du Marathon 2010, nous nous étions engagé-e-s en faveur de Su Su Nway, prisonnière d'opinion birmane, écrouée pour avoir déployé une banderole critiquant le gouvernement. Ensemble avec d'autres prisonniers d'opinion, dont l'humoriste Zarganar, Su Su Nway a été libérée en octobre 2011 aux termes d'une vaste mesure d'amnistie au Myanmar, aboutissement d'un travail de campagne soutenu mené par des organisations de défense des droits humains, dont Amnesty International.



EN SAVOIR PLUS

D'autres bonnes nouvelles et plus d'informations sur le Marathon de lettres 2011 sur www.amnesty.ch/marathon.

COMMENT PARLER DES DROITS HUMAINS À L'ÉCOLE ?

10 DÉCEMBRE, ANNIVERSAIRE DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

LE MARATHON DANS LES ÉCOLES, C'EST...

- Expliquer et illustrer les droits fondamentaux contenus dans la Déclaration universelle des droits de l'homme via des cas concrets ;
- Faire le lien entre l'actualité et la situation des droits humains dans le monde ;
- Participer à une action mondiale et s'engager pour la défense des droits humains.

Le Marathon des lettres offre aux enseignant-e-s la possibilité de sensibiliser et faire réfléchir les élèves du Secondaire II aux droits humains, à la Déclaration universelle des droits de l'homme et à sa vibrante actualité. Les activités proposées ci-dessous peuvent être facilement intégrées dans différents types de cours, que vous disposiez d'une heure ou d'une journée.



ÉCRIRE DES LETTRES EN FAVEUR DE PERSONNES EN DANGER (45 MIN.)

Vous présentez un ou plusieurs cas défendus par Amnesty International à l'occasion du Marathon 2011. Vous décrivez leur histoire, discutez avec vos élèves des droits bafoués et de l'importance de la Déclaration universelle des droits de l'homme encore aujourd'hui. Les élèves s'engagent en faveur de ces personnes en danger : ils, elles écrivent une lettre aux autorités concernées, envoient des cartes de solidarité.



SENSIBILISER SES ÉLÈVES AUX DROITS FONDAMENTAUX (1 – 2 HEURES)

Nous vous envoyons volontiers des informations de fond, des activités pédagogiques, ainsi que des idées de films pour vous faciliter la tâche. N'hésitez pas à prendre contact avec nous !

La Fondation Education et développement tient également à votre disposition du matériel pédagogique actuel et attractif en lien avec les droits humains (www.globaleducation.ch -> Matériel pédagogique).



INVITER UN ANIMATEUR, UNE ANIMATRICE D'AMNESTY INTERNATIONAL (ENV. 2 HEURES)

Nous venons volontiers, et gratuitement !, parler des droits humains, du rôle des ONG, de la peine de mort ou encore des liens entre pauvreté et violations des droits humains. Nos ateliers « éducation aux droits humains » privilégient les exercices et l'interactivité avec les élèves qui sont amené-e-s à réfléchir sur la portée et l'actualité de leurs droits fondamentaux.



INVITER UN-E DÉFENSEUR-E DES DROITS HUMAINS (ENV. 2 HEURES)

Chaque année, à l'occasion du Marathon de lettres, la Section suisse d'Amnesty International invite un-e défenseur-e des droits humains à s'exprimer devant un large public afin de partager son expérience. Il s'agit d'hommes et de femmes pour lesquels Amnesty International s'est engagée dans le passé. Ces témoignages sont des moments très forts où la lutte pour les droits fondamentaux prend un visage très concret.



DONNER UN VISAGE À LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

Nous mettons à votre disposition une exposition de magnifiques portraits de défenseurs et défenseuses des droits humains du monde entier, soutenu-e-s par Amnesty International, à afficher dans le hall d'entrée, à la cafétéria, la salle de votre classe, de votre école etc. Chaque poster (50 cm x 50 cm) est accompagné d'une courte biographie ainsi que d'une citation.

INSCRIPTION ET COMMANDE DE MATÉRIEL

Ces activités vous sont proposées du 1^{er} au 18 décembre 2011 et sont principalement **destinées aux 15-20 ans**. Vous pouvez vous inscrire à l'une ou plusieurs des activités à l'aide du **talon ci-joint**, ainsi que commander du matériel – gratuitement mis à votre disposition. Le matériel commandé vous sera envoyé vers la fin novembre.

- ▶ Une description des cas du Marathon 2011, des modèles de lettres et cartes de solidarité et des informations de fond sur les droits humains seront disponibles début novembre sur www.amnesty.ch/marathon

N'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous avez des questions ou envie de nous faire part de vos projets en lien avec le 10 décembre, Journée internationale des droits humains.

- ▶ Gaëlle Lapique, glapique@amnesty.ch, 031 307 22 48

MARATHON DES LETTRES 2011

INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS & COMMANDE DE MATÉRIEL (DÉLAI : LUNDI 21 NOVEMBRE 2011)

A. CONTACT

Nom de l'école _____

Personne de contact _____

E-mail _____ Téléphone _____

Adresse pour l'envoi _____

B. INSCRIPTION & COMMANDE DE MATÉRIEL

Nombre	Article
	Affiche du Marathon de lettres « Liberté pour Jabbar Savalan », format A1, couleurs (FLK.139.F)
	Carte postale de solidarité en faveur de Jabbar Savalan, couleurs (FLK.140.F)
	Résumé des 6 cas et bonnes nouvelles du Marathon 2010, format A3, couleurs (FLK.141.F)
	Stylo-bille jaune « Amnesty International. Ecrire pour les droits » (2420.021.F)
	You&Ai – Journal d'action pour les jeunes, thème : « Liberté d'expression » (YAI.114.F)
	Edition de poche de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1510.142.F)
	Exposition de photos « Défenseur·e·s des droits humains. Témoigner à tout prix » version #1 avec 10 posters (AKM.104.A); version #2 avec 20 posters (AKM.104.B) -> souligner l'expo souhaitée
	Oui, je souhaite inviter un animateur, une animatrice d'Amnesty International. Veuillez prendre contact avec moi*. Merci d'inscrire la date souhaitée, le lieu et le nombre estimé de participant·e·s : _____
	<i>*Nous ne pourrons malheureusement pas considérer toutes les demandes.</i>
Modèles de lettres et instructions pour l'envoi de carte de solidarité seront disponibles début novembre sur www.amnesty.ch/marathon .	

C. ACTIVITÉS PRÉVUES / REMARQUES

► Veuillez nous retourner ce formulaire d'ici le lundi 21 novembre 2011 : par fax (031 307 22 33), par poste (Amnesty International, Marathon de lettres, Case postale, 3001 Berne) ou par e-mail (info@amnesty.ch). Merci !